

# Préoccupons-nous de la dette écologique

Aude Martin 01/04/2021 Alternatives Economiques n°411

La dette n'est pas seulement financière, elle est aussi écologique. Peu prise en compte, cette dernière ne cesse pourtant de se creuser.

La dette publique est souvent assimilée à un fardeau laissé aux générations futures. C'est oublier qu'elle ne représente pas seulement un coût, mais permet surtout – si elle est bien utilisée – de bénéficier plus tard de services publics de qualité. Côté pile, nous léguons à nos enfants un patrimoine public. Côté face, en revanche, nous leur léguons bien un fardeau, mais qui n'est pas celui que l'on évoque habituellement : il s'agit de la dette écologique.

Vis-à-vis du Sud et des générations futures§

« Ce concept, apparu dans les années 1990 sous l'impulsion d'ONG sud-américaines, vise à montrer que la croissance des pays du Nord se fait depuis des siècles au détriment des populations et des écosystèmes du Sud. Nous aurions donc une dette écologique vis-à-vis d'eux », explique Renaud Duterme, professeur de géographie et coauteur d'un ouvrage sur le sujet (1).

« La dette écologique est le coût caché du capitalisme flamboyant. Elle peut être définie comme la somme des externalités négatives de l'extractivisme, donc du pillage des ressources naturelles de la planète », résume Nicolas Sersiron, président du Comité pour l'annulation de la dette du tiers monde (CADTM) (2). Vu la grande difficulté, sinon l'impossibilité, de donner un prix à la nature, difficile d'évaluer exactement son ampleur. Mais pour certains, cette dette écologique serait si importante qu'elle justifierait l'annulation de toute la dette financière des pays pauvres.

On peut aussi avoir une approche générationnelle de la dette écologique. Car plus nous tardons à mettre en place les politiques nécessaires pour lutter contre le réchauffement climatique et pour préserver nos écosystèmes, plus nous augmentons le coût de notre propre action future, et a fortiori celles des générations suivantes.

En se focalisant sur la question des émissions de gaz à effet de serre et en évaluant les efforts nécessaires au respect du budget carbone permettant la réalisation de l'accord de Paris, l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) a estimé la dette climatique actuelle de la France à 38 points de produit intérieur brut (PIB). « Le but n'est pas d'aboutir à une évaluation économique précise, mais de donner quelques éléments pour comparer la dette écologique avec des métriques plus souvent utilisées dans le débat public », explique Paul Malliet, économiste à l'OFCE et coauteur de cette étude (3).

Le jour du dépassement

Certains dommages faits à la nature étant irréversibles, et ne permettant donc pas de remboursement, l'usage même du terme de « dette » est questionnable. Nous exerçons en effet chaque année une telle pression sur la nature qu'elle ne peut plus se renouveler, ainsi que le mesure l'ONG WWF à travers « le jour du dépassement ».

Ce dernier indique dans chaque pays la date à partir de laquelle la nature est exploitée au-delà de ses capacités de renouvellement. En 2018, il est tombé le 5 mai pour la France, contre seulement le 15 décembre pour le Niger, mais dès mars pour les Etats-Unis. Depuis 1961, la France aurait accumulé l'équivalent de plus de 33 années de dette écologique.

Plutôt que de se focaliser sur notre déficit budgétaire, qui abonde la dette financière, Stéphanie Kelton, professeure d'économie et de politique publique à l'université d'Etat de New York à Stony Brook, suggère de se concentrer sur « les déficits qui comptent », à savoir : « Le déficit de bons emplois, d'infrastructures de qualité, d'environnement propre, de durabilité climatique, et bien d'autres. » Si on tient tant à parler de déficits, pourquoi ne pas plutôt prendre ceux-là à bras-le-corps ?

1. La dette cachée de l'économie, Les Liens qui libèrent, 2014.
2. Dans Dette et extractivisme, CADTM/Utopia, 2014.
3. « La dette climatique en Europe », par Paul Malliet et Xavier Timbeau, dans L'économie européenne 2020, La Découverte, 2020.